

Secrétariat général du gouvernement

Direction des ressources humaines et de la fonction
Publique de Nouvelle-Calédonie

Pôle Fonction publique

Service de l'accès à la fonction publique
et de la formation initiale

Section concours 1

Mél : drhfpnc-concours@gouv.nc

Tél. 25.62.51 - Fax : 25.62.58

Affaire suivie par Fabienne Tanaka

N° CI18-3134- 918

Nouméa, le 15 novembre 2018

ADMISSIBILITE
DU CONCOURS INTERNE POUR L'ACCES AU 1^{ER} GRADE DU CORPS DES TECHNICIENS
DES PERSONNELS TECHNIQUES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE AU TITRE DE L'ANNEE 2018

Sont déclarés admissibles :

- | | |
|--------------|-------------|
| - Djouate | Steeve |
| - Pasco | Agnes |
| - Santacroce | Michel |
| - Simin | Anne-Claire |
| - Tanaka | Yohan |

Arrêtée la présente liste à cinq candidats déclarés admissibles classés par ordre alphabétique.

Le président du jury

Karl CHALIER

Information :

L'épreuve orale d'admission se déroulera **le 7 décembre 2018**.

Les candidats admissibles doivent retirer, à partir du 28 novembre 2018, à la section concours – rez-de-chaussée porte n°2 de l'immeuble administratif J. Iekawé - 18 avenue Paul Doumer – la convocation pour cette épreuve.

Les résultats d'admission seront affichés le **7 décembre 2018** à partir de 16h00.